

Projet d'architecture II

Titulaire

Rika DEVOS (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

ARCH-H200

Crédits ECTS

15 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

1e et 2e quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Trois à quatre projets d'architecture, dont deux « grands », sont élaborés par année, sur une fonctionnalité à portée universelle : habiter.

Les thèmes suivants seront abordés :

- * Typologie de l'habitat : choix de typologie, mode d'assemblage
- * L'habitat individuel répétable, ainsi que l'ensemble collectif de logements
- * Les relations entre les fonctions publiques, semi-publiques ou partagées et privées. Habiter en milieu urbain
- * Ergonomie, confort, spatialité, matérialité
- * Approfondissement de la structure (béton armé, bois, acier) et de la conception technique détaillée
- * Les détails constructives

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Le cours de Projet d'architecture II suit un double objectif :

1. Concevoir l'organisation, l'assemblage et la distribution d'une architecture complexe, notamment un habitat groupé. La préférence est donnée aux énoncés basés sur des réels appels à projets.

2. Détailler la conception constructive d'un espace, tenant compte des principes de la construction durable et responsable.

Compétences visées :

- * Développer un projet d'architecture de l'habitat en détail, suivant les étapes spécifiées, de manière personnelle ;
- * Concevoir la hiérarchie des espaces publics et privés comme première approche à l'espace urbain et de sa (de-)densification ;

* Communiquer de manière claire et précise (présentation orale, conventions de dessin, maquette, ...) avec des collègues étudiants, les enseignants, et aux jurys.

Pré-requis et co-requis

Cours pré-requis

ARCH-H100 | Projet d'architecture I | 20 crédits

Cours co-requis

ARCH-H1002 | Moyens d'expression I (partim) et voyage | 5 crédits

Cours ayant celui-ci comme co-requis

CNST-H306 | Bioclimatic design | 5 crédits

Connaissances et compétences pré-requis

Une année de projet d'architecture (1e année), au moins 12 ECTS.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Enseignement par projet (atelier) : exposés et encadrement des étudiants pendant les différentes étapes des projets d'architecture (esquisse, avant-projet, projet et projet détaillé).

En dehors de la consultation individuelle ou l'évaluation en groupe des projets au cours de l'année, divers modes de travail (variables) sont introduits pour aborder des questions spécifiques :

- * discussion individuel en en groupe en atelier (divers sujets liés à l'habitat et l'architecture)
- * études d'habitats remarquables (avec présentation), individuel ou en groupe
- * voyage d'études et visites
- * analyses du site, individuel ou en groupe
- * présentations par les enseignants ou spécialistes invités sur des sujets ciblés
- * évaluations intermédiaires avec évaluation par jury interne, jury externe ou par les pairs

Contribution au profil d'enseignement

Deuxième projet d'architecture du cycle de bachelier, l'atelier de projet d'architecture II aborde la conception détaillée d'une fonctionnalité complexe (habiter). En 2e bachelier ingénieur civil architecte, il est le cours de synthèse dans lequel les acquis des cours de représentation graphique (à main ou par ordinateur) ; de technique des bâtiments et de théorie de l'architecture et urbanisme seront confrontés à des cas spécifiques.

Références, bibliographie et lectures recommandées

variable selon projet

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Service BATir Bât C, Niv 5, local 206 Tél : 02 650 65 53 - Fax : 02 650 65 84 Mail : Rika.Devos@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre et Projet

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Voir note sur les modalités d'évaluation (version 2015).

Enseignement sous régime d'évaluation permanente. Toutes les exercices doivent obligatoirement être remises. Les échéances sont à respecter strictement (retard = ABS).

Première session : Evaluation sur base des remises intermédiaires et du résultat final. Evaluation par les enseignants et des experts invités (jury externe) des projets réalisés et présentés par les étudiants. Evaluations par pairs (limitée). La pondération dépend de l'importance de l'exercice et de sa place dans l'apprentissage.

Deuxième session : Exclue sauf circonstances exceptionnelles (force majeure et apprentissage complète).

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Evaluation des étapes intermédiaires (20 à 30%) : somme des remises et présentations diverses.

Evaluation du projet par un jury externe (80 à 70%).

La note finale résulte d'une somme pondérée des évaluations des divers exercices. La pondération est communiquée aux étudiants au début de l'année.

La participation à toutes les remises est obligatoire pour pouvoir valoriser la somme des notes. Une remise manquée (ABS) peut résulter à l'exclusion de l'étudiant.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à l'école polytechnique de Bruxelles

BA-IRAR | Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte | bloc 2

